

vers Dieu, le conjurant d'épargner la ville de Portland. Elle prie, réparent et adorent dans le Sang du Christ, par le Sang du Christ et avec le Sang du Christ".

C'est la même oeuvre que ces bonnes religieuses viennent accomplir au Manitoba. Qu'elles soient les bienvenues dans notre ville de Sainte-Boniface, en cette année du centenaire de l'arrivée des premiers missionnaires!

LE PRETRE-SOLDAT

De la Vie Nouvelle.

Que Dieu ait tiré le bien du mal et fait servir, en France, la loi soumettant les ecclésiastiques au service militaire, à la conversion d'un bon nombre de soldats, on ne peut le nier; méconnaître d'autre part que cette mesure a laissé plusieurs paroisses sans pasteur, oublier surtout qu'elle est une violation flagrante des lois de l'Eglise, et oser la souhaiter à d'autres pays. ce serait tomber dans une grave erreur.

Aussi ne peut-on s'empêcher de trouver étrange une déclaration attribuée à un catholique canadien-français, bien connu pour ses convictions religieuses, et où se trouvent ces lignes: "Ah, si dans notre armée nous pouvions espérer aussi avoir, comme en France, l'élément prêtre-soldat..." Non! nous ne pouvons pas espérer cela. Nous n'en avons pas le droit. Notre foi ne nous le permet pas. L'Eglise en effet défend à ses clercs, sous peine d'excommunication, de porter les armes. Quand à la loi civile qui, méprisant cette ordonnance, les y oblige, le cardinal Billot l'appelle une "loi impie, sacrilège, révolutionnaire et athée; en pleine opposition avec l'ordre établi par Dieu et attentatoire au premier chef aux droits les plus sacrés de l'Eglise, aux immunités dont elle a joui jusqu'à ce jour, chez tous les peuples et dans tous les temps." Sur les résultats de cette loi en dehors du champ de bataille, les chiffres suivants, parus dernièrement dans une étude consacrée à deux diocèses de France, sont significatifs. Dans le diocèse de Tulle, sur 289 paroisses. 114 n'ont pas de curé à cause de l'insuffisance de prêtres. Des 47 vicaires par exemple, 44 ont été mobilisés. Depuis le début de la guerre, 42 prêtres sont morts, et pas un seul n'a été ordonné. Dans le diocèse de Limoges, sur 476 paroisses 234 sont sans prêtres. Les ecclésiastiques mobilisés sont au nombre de 157, 146 prêtres et 11 séminaristes. Depuis le début de la guerre, 47 prêtres et 7 séminaristes sont morts, et 2 seulement ont été ordonnés.

Cet état de choses n'est pas particulier à ces deux diocèses, il existe aussi dans les autres. Avant la guerre, la France souffrait déjà de la pénurie de prêtres, que sera-ce dans quelques années?